



N° 269

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 13 décembre 2011

Objet : Révision du plan de financement du Mas des Landes (délibération N°260 du 19 septembre 2011)

L'an deux mille onze, le treize décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux décembre, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Pierre COUTAUD (suppléant de Mr Combes)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mme Boulestin)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Alain BRETTE (et son suppléant)	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Depuis le 19 septembre dernier, DORSAL a été informé qu'il pouvait bénéficier, sur ce projet, de fonds européens à hauteur de 40% au même titre que les travaux d'extensions ayant vocation à développement économique listés par délibération du 1^{er} avril (N°243).

Par ailleurs, le coût total de l'opération supporté par DORSAL s'élève désormais à 125 000 euros, Axione Limousin prenant à sa charge 15 000 euros sur ses fonds propres outre les 15 000 euros imputés sur le programme quinquennal 2012-2016.

En conséquence, il convient de réviser le plan de financement de l'opération qui sera menée sur Isle et Verneuil sur Vienne, lieu-dit le Mas des Landes comme suit :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
FEDER	50 000 €	40%
COMMUNE ISLE	16 000 €	12.80%
COMMUNE VERNEUIL SUR VIENNE	16 000 €	12.80%
AXIONE Limousin (plan quinquennal)	15 000 €	12%
REGION LIMOUSIN	15 000 €	12%
DEPARTEMENT HAUTE VIENNE	7 000 €	5.60%
ETAT FNADT	6 000 €	4.80%
TOTAL	125 000 €	100%

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical votent, à l'unanimité, le plan de financement relatif aux travaux sur Isle et Verneuil sur Vienne, lieu dit le Mas des Landes, tel que proposé en séance et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subvention correspondantes et signer tout acte s'y rapportant.

Fait à Limoges, le 13 décembre 2011

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE